



PLAN CANICULE : LES PERSONNES FRAGILES INVITÉES À SE FAIRE CONNAÎTRE

Publié le 14 juin 2021

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de La Baule-Escoublac prépare son Plan canicule, mis en place du 1er juin au 15 septembre 2021.

Les personnes fragiles sont invitées à se faire connaître, afin de s'inscrire sur le registre pour pouvoir bénéficier de l'aide nécessaire en cas de forte chaleur.

Cette inscription est facultative, la demande doit être rédigée par écrit, soit par la personne elle-même, soit par son représentant légal ou par un tiers. Le Plan canicule concerne les personnes âgées vivant à domicile et, en priorité, celles de 65 ans et plus, ainsi que les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les personnes handicapées.

En cas de déclenchement du Plan canicule, le CCAS met en place des mesures afin d'apporter conseil et assistance comme un appel téléphonique régulier ou le lien avec le médecin traitant si besoin.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter le CCAS et remplir le formulaire également disponible en ligne ici

Coordonnées du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

33 avenue du Commandant Prosper de Nervo - 44500 LA BAULE

Tél: 05 51 75 75 30

ccas@mairie-labaule.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site de Santé Publique (https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/canicule-et-fortes-chaleurs-lancement-de-la-veille-saisonniere)





EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule







VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac Hôtel de Ville 7, avenue Olivier Guichard 44500 La Baule-Escoublac



